

correspondance du vice-roi¹. Celle-ci fut adressée, sans retard et par les soins de M. de Tournon, à M. du Leu, maître des courriers de la ville de Lyon, qui se chargea de la faire parvenir, comme Démià l'avait demandé la veille de sa mort, au frère du maréchal, Henri de la Mothe-Houdancourt, évêque de Rennes.

M. de Tournon tint la main à ce que les obsèques de l'infortuné courrier fussent célébrées avec décence. Les campanaires eurent l'ordre de sonner le glas. Huit pauvres accompagnèrent le cercueil et reçurent chacun, suivant l'ancien usage, une aune de drap noir. L'office funèbre fut chanté avec dévotion dans l'église des Bénédictins du prieuré, avec le concours des révérends pères Carmes de Tournon.

III

Cependant, la nouvelle du décès de Benoît Démià était parvenue à Bourg, et, le 17 février, Pierre Besson, châtelain royal, et François Perrin, curial, vinrent apposer les scellés dans la maison de la rue Teynière.

Claudine Carteron était une femme énergique. Surmontant sa douleur, elle se mit en devoir d'accomplir le triste pèlerinage de Tain. Il lui tardait d'aller prier sur la tombe de son mari et de régler, dans cette ville inconnue, les affaires de la succession si brusquement ouverte. Sans s'effrayer de la longueur de la route qu'elle pensait faire tout entière à cheval, elle fit quérir, dès le 22 février, le poulain qu'elle comptait monter². Mais elle dut ajourner son départ, afin de régulariser la tutelle de ses enfants. En attendant, Mathieu Nesme, drapier à Lyon et cousin du défunt, eut l'obligeance de se rendre à Tain où il fit célébrer un premier service funèbre.

Le 25 février, Jean-Claude Charbonnier, seigneur de Crangeac, lieu-

1. Outre un Mémoire adressé à la régente, il y avait une lettre pour M. de Mauvinet, lieutenant du Roi au gouvernement de Bellegarde ; une autre portant « la suscription en langage catellan : A Izidor Puyollard y Graëll, agent del principe de Catta : y lieutae de Barcelona, en cour de Sa Magesta — per Mons^e Damya, Paris » ; enfin, des paquets de lettres pour Paris, Bourg et Bellegarde (On sait que La Mothe-Houdancourt était gouverneur de cette dernière ville).

2. « Le vinte deux de février mile six sant quarante trois, j'ay anvoué Caron au Pon de Vau pour aller querir notre poulin pour aler a tain et lui ay donné pour faire sa depanse vintte quatre sou » (Livre de compte de Claudine Carteron).